



Le 16 août 2008

Groupe de travail de l'ABC sur les conflits d'intérêts



R. Scott Jolliffe

Scott Jolliffe est reconnu comme l'un des meilleurs avocats canadiens à plaider devant les tribunaux et devant la Cour d'appel dans le cadre de litiges en matière de propriété intellectuelle et de technologie. M^e Jolliffe se spécialise dans les litiges relatifs aux brevets, aux marques de commerce, au droit d'auteur, à la haute technologie et à la responsabilité du fait des produits. Il s'occupe également d'affaires liées à l'octroi de licences et à la gestion commerciale de la propriété intellectuelle, au transfert de technologie, ainsi que de la réglementation en matière d'aliments, de médicaments et d'instruments médicaux. M^e Jolliffe est présentement associé directeur national du cabinet *Gowling Lafleur Henderson s.r.l.*

M^e Jolliffe a agi à titre de conseiller principal dans le cadre de nombreuses causes de propriété intellectuelle qui ont fait jurisprudence au Canada. Il représente de façon régulière diverses sociétés canadiennes et internationales à titre de conseiller juridique. M^e Jolliffe est membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada et membre actif de l'*American Intellectual Property Law Association*, de l'*International Trademark Association* ainsi que de l'Association du Barreau canadien et l'*American Bar Association*. Auteur et conférencier prolifiques sur des sujets relatifs à la propriété intellectuelle et au litige, M^e Jolliffe a collaboré à la rédaction de nombreux ouvrages et revues. Il est également coauteur de deux textes qui font autorité dans le domaine de la propriété intellectuelle.



Robert C. Brun, c.r.

Associé au cabinet *Harris & Brun* depuis 1984, M^e Brun est spécialiste des litiges d'assurance. Présentement, il représente l'ABC-C.-B. au *BC Justice Review Task Force*. Membre de l'Association du Barreau canadien depuis 1975 et de la *Trial Lawyers' Association of British Columbia* depuis 1992, il a présidé la Division de la C.-B. de l'Association du Barreau canadien et il a été membre du Conseil provincial. En 2004, le Conseil de l'ABC-C.B. l'a désigné comme représentant au Conseil de la magistrature de la Colombie-Britannique. Il a siégé à l'exécutif du Barreau en 2005. Avant de se joindre au cabinet *Harris & Brun*, il a travaillé cinq ans aux services juridiques de la Commission des accidents de travail de la Colombie-Britannique. Il a été nommé conseiller de la Reine en 2004.



Simon Chester

Simon Chester est associé dans les groupes de litige et de droit des affaires du cabinet *Heenan Blaikie s.r.l.* Il se spécialise tout particulièrement en gestion des connaissances, recherche et rédaction d'opinions. Il a œuvré pendant une dizaine d'années (de 1974 à 1985) au ministère ontarien du Procureur général à divers titres. Par la suite, il a été associé responsable de la recherche au cabinet *McMillan Binch s.r.l.* (1985-2004), expert-conseil à la Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi; la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis et la Commission royale sur les peuples autochtones. M^e Chester a souvent témoigné devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat. Il est fréquemment appelé à prendre la parole lors de conférences consacrées à la technologie, au droit international ou à la gestion de la pratique du droit. Il a occupé des postes de direction à l'*American Bar Association* et premier non

américain à présider le *Techshow* de l'ABA; il a été élu membre du *College of Law Practice Management* en 1996. Il est aussi l'auteur de publications sur les conflits d'intérêts.



Stuart H. (« Kip ») Cobbett

Stuart Cobbett est chef de l'exploitation et associé directeur du cabinet Stikeman Elliott à Montréal. Du mois d'août 1996 à septembre 1999, il a exercé les fonctions d'associé directeur du bureau de Londres. Sa pratique est axée sur le droit des affaires et le droit commercial, et tout particulièrement, sur le financement et les fusions et acquisitions. Il possède une expérience et une compétence particulières dans le domaine des communications, divertissements et des médias. M^e Cobbett est membre de l'Association du Barreau canadien et du Barreau du Québec. Il est administrateur de la Fondation du Barreau du Québec. De 1976 à 1985, il était professeur à temps partiel et donnait des exposés sur les instruments bancaires et les titres négociables à la faculté de droit de l'Université McGill.



Gordon Currie

Gordon Currie est vice-président directeur, avocat général et secrétaire général de George Weston Limited. En plus d'assumer la responsabilité globale des affaires juridiques de l'entreprise, Gordon participe à la planification stratégique et au développement de *George Weston Limited*. Il siège aussi au conseil d'administration de *Loblaws Companies Limited*. Avant de se joindre à George Weston, Me Currie était avocat général de Direct Energy, une filiale de Centrica plc. Auparavant, il était associé en droit des affaires du cabinet Blake, Cassels & Graydon s.r.l.



Allan Fineblit c.r.

Allan Fineblit a été admis au Barreau du Manitoba en 1974 et a exercé le droit au cabinet Buchwald Asper. En 1986, il a été nommé directeur général de l'Aide juridique du Manitoba. En 1996, M^e Fineblit a été nommé sous-procureur général adjoint du Manitoba et, en 1998, chef de la direction du Barreau du Manitoba. Il a aussi occupé, pour un mandat d'un an, le poste de chef de la direction de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, en 2004. Il est membre du conseil de l'Institut canadien d'information juridique et trésorier du *Canadian Centre for Professional Legal Education*. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1998.



Susan T. McGrath

Susan McGrath exerce le droit à son compte depuis 1979, à Iroquois Falls, en Ontario. Elle a été la première présidente de l'ABC à demeurer et à exercer le droit dans une petite communauté. Elle a présidé la Division de l'Ontario (ABO) en 1999-2000, et a occupé de nombreux postes de direction au sein de l'ABO au cours des 23 dernières années. Le dévouement de Mme McGrath envers l'association l'a également incitée à siéger au Comité national des finances de l'ABC et à la Direction des finances et de la planification. À la suite de son mandat comme

présidente de l'ABC en 2005-2006, elle a participé à la révision exhaustive du système de justice jamais et a siégé au Comité de liaison de l'aide juridique. Elle poursuit ses fonctions de personne ressource auprès du Comité exécutif de l'ABC relativement à la cause type portant sur l'aide juridique. Elle a été élue à titre de conseillère du Barreau du Haut-Canada en mai 2007 et siège au Comité d'accès à la justice, au Comité des relations gouvernementales et au Comité des fonds d'indemnisation.



Malcolm Mercer

Me Mercer est associé oeuvrant au sein du groupe de litige au cabinet McCarthy Tétraut. Détenant presque vingt-cinq ans d'expérience, il est présentement avocat-conseil à ce cabinet et était codirigeant de son service de contentieux national. Me Mercer se spécialise en litige civil, avec un accent tout particulier sur les questions du droit commercial et du droit des affaires, du droit immobilier, des questions d'insolvabilité et de négligence professionnelle. À titre d'avocat-conseil du cabinet, il se spécialise particulièrement en questions de responsabilité professionnelle.



Robert G. Patzelt, c.r.

Robert Patzelt est vice-président, gestion du risque, avocat général et membre de l'équipe de direction de *Scotia Investments Limited*. Président sortant de la Division de la Nouvelle-Écosse de l'Association du Barreau canadien, M^e Patzelt a occupé par le passé le poste de trésorier national de l'ABC et a siégé à l'Exécutif national de l'ABC. Il est présentement président sortant de l'Association canadienne des conseillers juridiques d'entreprises. Il a aussi été président de la Division de la Nouvelle-Écosse de Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) et de son comité de l'environnement. Il représentait l'industrie au sein du groupe de travail du ministre sur la gestion des sites contaminés en Nouvelle-Écosse. Patzelt a rédigé des textes et prononcé des conférences partout en Amérique du Nord sur la gestion du risque dans une variété de domaines : la responsabilité des administrateurs et officiers; la gestion du risque; les assurances; la violence sexuelle institutionnelle; l'environnement et de différents thèmes de nature éducatrice et motivationnelle.



Dan Pinnington

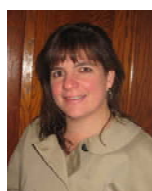
Dan Pinnington est directeur de practicePRO (Lawyer's Professional Indemnity Company). LAWPRO fournit de l'assurance contre la faute professionnelle à 20 000 avocats en Ontario. PracticePRO est le service de gestion du risque de LAWPRO. Il offre aux juristes des outils et des ressources pour les aider à éviter les actions en négligence professionnelle et à réussir dans leur pratique. Avant de travailler chez LAWPRO, Me Pinnington a pratiqué au sein du service de contentieux dans un cabinet juridique de la région de Niagara Falls pendant sept ans. Il a rédigé plusieurs textes et donné des conférences sur divers thèmes liés à la gestion du risque et de la pratique du droit. Me Pinnington est membre actif au sein de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau de l'Ontario et a présenté des exposés à plus de cent programmes de formation juridique permanente. Il est également très actif auprès de la Section de la gestion de la pratique du droit de l'American Bar Association et est membre du comité de rédaction du Law Practice Today Webzine et du groupe de travail sur la gestion de la pratique de cet organisme. Il

siège au comité du ABA TECHSHOW et rédige une chronique mensuelle pour la revue Law Practice Magazine.



W. Iain Scott

Iain Scott est président et chef de la direction du cabinet McCarthy Tétrault. Avant sa nomination en 2002, il pratiquait le droit des sociétés et le droit commercial, plus particulièrement en matière de fusions et acquisitions (y compris les questions bancaires et les questions de financement), de restructuration et de réorganisation d'entreprises et de financement de projets. Il a conseillé de nombreuses multinationales dans le cadre d'opérations transactionnelles. Il a fourni des conseils relativement à maintes transactions financières d'envergure dont des acquisitions et cessions d'entreprises, des arrangements d'emprunts commerciaux et des opérations transfrontalières. Il est présentement administrateur du Canadian Club (Toronto) et membre du conseil consultatif canadien de Catalyst, une société sans but lucratif vouée à l'avancement des femmes en entreprise.



Isabel J. Schurman

Spécialiste du droit criminel, Isabel Schurman fait partie du cabinet Schurman, Longo, Grenier. Elle a été active au sein de la Section nationale de droit pénal de l'Association du Barreau canadien de 1997 à 2002. Elle a été présidente de cette section de 1998 à 2000. Elle est vice-présidente du Conseil canadien des avocats de la défense depuis 1992. Elle a été membre du conseil du Barreau de Montréal et a participé à de nombreux comités de justice pénale du Barreau de Montréal. Elle a été membre du Comité de liaison en matière d'aide juridique de l'Association du Barreau canadien. Elle était conseillère à l'Association des avocats de la défense de Montréal et en a été présidente pendant deux ans. Elle enseigne le droit criminel à titre de chargée de cours à la faculté de droit de l'Université McGill depuis 1997. Dans le passé, elle a enseigné ou donné des conférences auprès de plusieurs universités, ainsi qu'à l'Institut national de la magistrature et à l'Institut canadien pour l'administration de la justice. Elle enseigne au programme national en droit criminel de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada depuis 2001.



Robert P. Stack

Associé au bureau de St. John's du cabinet Cox & Palmer, Robert Stack est spécialiste du droit des affaires et du droit commercial, y compris des litiges commerciaux et du droit de l'emploi et du travail. Il est particulièrement renommé pour son expertise en restructurations d'entreprises et en droit de l'insolvabilité. Stack représente aussi un éventail de clients nationaux, régionaux et locaux en droit du travail et de l'emploi. Il a participé depuis plus de 20 ans à de nombreuses activités au sein de l'ABC nationale et provinciale. Il prononce fréquemment des conférences sur différents thèmes, notamment en droit des affaires et du commerce, en droit de la faillite et de l'insolvabilité, en droit constitutionnel et en droits de la personne.



Alan J. Stern, c.r.

À titre d'avocat-conseil au cabinet McInnes Cooper à Halifax, Alan Stern se spécialise en transactions relatives aux biens immeubles résidentiels et commerciaux, en planification fiduciaire et en droit administratif. Il conseille régulièrement les associations professionnelles en matière de réglementation et de mesures disciplinaires. Il agit également à titre de procureur ou d'avocat de la défense ou de président à des audiences formelles. M^e Stern est ancien président de l'Association d'assurance du Barreau canadien, président sortant du comité permanent de l'ABC sur la déontologie et les questions professionnelles et membre, depuis longtemps, du Barristers' Society's Ethics and Professional Responsibility Committee de la Nouvelle-Écosse.

Gerald T. Tegart, c.r.



Gerald Tegart est directeur général de la division du droit civil du ministère de la Justice et du procureur général. Au cours des derniers 30 ans, il a été procureur de la Couronne, a fourni des services juridiques à presque toutes les agences du gouvernement provincial et a travaillé en tant que directeur des affaires juridiques. Il a été nommé conseiller de la Reine en 1993. Il a présidé l'association du Barreau de sa région et est présentement membre du Conseil de l'ABC et directeur de l'Institut canadien d'administration de la justice.



Sean Weir

Sean Weir est associé directeur national du cabinet Borden Ladner Gervais s.r.l. Il exerce le droit dans le vaste secteur des services financiers. Ainsi, il prodigue des conseils aux institutions financières, entreprises et fonds de régimes de retraite en matière d'acquisitions, de dessaisissement, de financement structuré, de titrisation, de placements pour fonds de retraite, de réorganisations d'entreprise, de conformité réglementaire et de questions de gouvernance. Admis au Barreau de l'Ontario en 1981, il était déjà inclus dans la liste des 500 avocats les plus importants du Canada, publiée dans le *Lexpert-American Lawyer Directory*, avant même de devenir associé directeur national.